



## Favoriser la création d'entreprises numériques issues de la Recherche Publique

**La SATT Sud Est et l'Incubateur Belle de Mai signent une convention de partenariat et accompagnent des projets de création de start-up en TIC**

**Marseille, le 12 avril 2013,**

Le rapport Beylat-Tambourin d'avril 2013, qui propose un ensemble de recommandations sur les enjeux du transfert et de l'innovation en France, préconise « *un renforcement, une consolidation globale et une mise en cohérence, au sein d'un programme identifié, de l'ensemble des dispositifs de soutien à la création d'entreprises de technologies innovantes, aux niveaux national et régional.* ». La convention de partenariat entre la SATT Sud Est et l'Incubateur Belle de Mai répond à cette recommandation.

### **Plus de lisibilité pour les « chercheurs-entrepreneurs »**

Avec ce partenariat, la SATT Sud Est et l'Incubateur Belle de Mai entérinent une pratique déjà en place depuis plusieurs années *via* Valorpaca[1]. La SATT Sud Est, interface privilégiée entre les entreprises et les laboratoires de recherche publique de ses actionnaires[2] en régions PACA et Corse constitue une source de projets de création d'entreprises pour l'Incubateur Belle de Mai.

### **Augmenter le nombre de projets de création d'entreprises issues de la Recherche Publique dans le domaine des TIC**

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont souvent sous-représentées en transfert vers la création d'entreprises. En combinant les forces de la SATT, notamment la détection et la maturation technologique, et l'expertise de l'Incubateur Belle de Mai en accompagnement à la création d'entreprises dans le numérique, les deux structures visent à multiplier le nombre de start-up à fort potentiel en Région PACA.

### **Des projets déjà dans les « tuyaux »**

La collaboration avait démarré avant l'officialisation par cette convention. 3 projets sont déjà amorcés. Concrètement, ces projets sont en cours d'accompagnement à la SATT Sud Est et les chercheurs envisagent sérieusement des créations d'entreprises. L'un d'entre eux, voir ci-dessous, sera prochainement présenté au Comité d'Engagement de l'Incubateur Belle de Mai, étape indispensable à l'entrée en incubation :

#### **Le projet « Clés de Certification »**

Cette future start-up innovante proposera une offre de services de recherche et de certification autonome et automatique de documents en rupture technologique avec les procédures existantes. Ses activités reposeront sur une technologie brevetée par Aix-Marseille Université et le CNRS portant sur les travaux de recherche du Dr Laurent HENOCQUE, inventeur et porteur du projet de création de l'entreprise. Sur le web, dans le cloud, voire dans des systèmes de fichiers, les utilisateurs pourront, par exemple, s'assurer qu'un contenu numérique est authentique. La start-up proposera également de référencer des documents sur la base de leur contenu et indépendamment de l'architecture de stockage. La SATT a protégé cette technologie, identifié ses marchés cibles et a rapproché le porteur de l'Incubateur Belle de Mai. L'incubateur a évalué le potentiel de l'innovation, a confirmé les usages possibles de la technologie et a accompagné le porteur dans une première formalisation du projet d'entreprise.



### Renforcer la coopération entre les start-up et la Recherche Publique

Au-delà de la création d'entreprises par des chercheurs, ce partenariat vise également à renforcer la coopération entre les laboratoires spécialisés dans les TIC et les porteurs de projets de création d'entreprises innovantes venant du privé.

### A propos de l'Incubateur Belle de Mai (chercher, innover, entreprendre)

L'Incubateur Belle de Mai, labellisé par les ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a pour mission d'accompagner et de financer, avant création, des entrepreneurs innovants dans le domaine des industries du numérique.

En savoir plus > [www.belledemai.org](http://www.belledemai.org) et suivez-nous sur twitter @Incubateur\_BdM

### A propos de la SATT Sud Est

La SATT Sud Est, « l'Accélérateur du Transfert de Technologies », constitue l'interface privilégiée entre les entreprises et la recherche publique en régions PACA et Corse.

La SATT est l'évolution souhaitée par l'Etat des actions de Valorpaca en vue d'une simplification des dispositifs de valorisation des inventions des laboratoires régionaux. Son cœur de métier est la maturation des inventions issues des unités de recherche de ses actionnaires sur les plans juridique (propriété intellectuelle), économique (marché), et technologique (preuve de concept). Elle sensibilise les chercheurs, détecte les inventions, gère les portefeuilles de propriété intellectuelle, assure la promotion de l'offre technologique de ses établissements de recherche publics partenaires, et commercialise les technologies et savoir-faire de ses actionnaires et membres fondateurs. La SATT est organisée autour de deux pôles thématiques en Santé & Technologies du Vivant, et Technologies des Matériaux, de l'Environnement & de l'Information, et du département *Licensing* & Création d'Entreprises. La SATT Sud Est se positionne en acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation.

La SATT Sud Est est une Société par actions simplifiée (SATT PACA Corse SAS) au capital social de 1 M€. Au 1<sup>er</sup> avril 2013, la Société comptait 32 collaborateurs. Son siège social est situé à Marseille et une équipe est basée à Sophia Antipolis.

En savoir plus > visitez [www.sattse.com](http://www.sattse.com) et suivez twitter @SATTse\_

### Contacts presse

<b>Incubateur Belle de Mai</b> Céline Souliers <a href="mailto:Celine.Souliers@belledemai.org">Celine.Souliers@belledemai.org</a> 06 07 56 22 67	<b>SATT Sud Est</b> Florent MARTIN, Ph.D., MSc <a href="mailto:florent.martin@sattse.com">florent.martin@sattse.com</a> 07 57 50 20 60
---	---

[1] En 2011, 2 projets issus des laboratoires de recherche de la Région PACA avaient été détectés par Valorpaca, qui préfigurait la SATT Sud Est ; ils sont en cours d'incubation (« Seekio » et « [Activpik](#) »).

[2] Universités d'Aix-Marseille, de Nice Sophia Antipolis, du Sud Toulon Var, d'Avignon et des Pays du Vaucluse, de Corse, l'Ecole Centrale Marseille, le CNRS, l'INSERM et la Caisse des Dépôts et Consignations. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont partenaires fondateurs non actionnaires.

